

## Mobilité(s) : nos missions

La Communauté urbaine est autorité organisatrice de la Mobilité (AOM); elle est donc compétente pour l'organisation des services de mobilité (transports urbains, des transports scolaires, vélo, accessibilité...) sur son territoire. Zoom sur les différentes missions de Limoges Métropole.

**Limoges Métropole organise et développe les mobilités pour faciliter les déplacements, améliorer la sécurité et réduire l'impact environnemental.**

- > **Plan de Déplacements Urbains (PDU)** - Obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants, le PDU fixe sur 10 à 15 ans les orientations en matière de circulation, stationnement et modes de transport. Objectif à l'horizon 2030 : 29 % de déplacements à pied, 13 % en transports en commun et 4 % à vélo.
- > **Transports urbains** - Sur ses 20 communes, la Communauté urbaine et la STCLM assurent un réseau accessible et adapté : bus, trolleybus, BHNS et pôles d'échanges, pour des trajets plus simples, sûrs et moins polluants.
- > **Transports scolaires** - Chaque année, plus de 3 000 élèves bénéficient de 118 circuits desservant 1 100 arrêts, avec 71 véhicules et 77 accompagnateurs pour voyager en toute sécurité.
- > **Déplacement à vélo** - Pour encourager son usage au quotidien, Limoges Métropole propose le service de location V'LiM, développe les aménagements et stationnements cyclables, et reconduit les aides à l'achat de vélo.
- > **Accessibilité** - Des actions sont menées pour garantir la mobilité de tous : aménagement des trottoirs, suppression des obstacles, amélioration des services et sécurisation des déplacements des personnes à mobilité réduite.

## EN SAVOIR + SUR LES MOBILITÉ(S)



## Transports urbains

La gestion des transports urbains est une compétence allouée à la Communauté urbaine Limoges Métropole. La gestion du réseau de transports est quant à...



## Transports scolaires

Limoges Métropole gère l'organisation du service des Transports Scolaires, à destination des élèves domiciliés et scolarisés sur son territoire.



## Vélos

Développer l'usage du vélo est un des objectifs du Plan de déplacements urbains (PDU) de notre Communauté urbaine. Aussi, Limoges Métropole vise 4% de...



## Covoiturage

Le covoiturage est une démarche éco-responsable permettant des économies pour les passagers et des avantages pour les conducteurs.



## Bornes de recharges pour véhicules électriques

Limoges Métropole met à disposition des usagers un réseau de 105 bornes de recharge (soit 210 points de charges) pour véhicules électriques, réparties...



## L'accessibilité

La Communauté urbaine met tout en œuvre pour développer l'accessibilité sur l'ensemble de son territoire. Il est primordial de permettre à chacun...